

Après deux saisons record, l'activité touristique marque le pas

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 140 • Février 2025



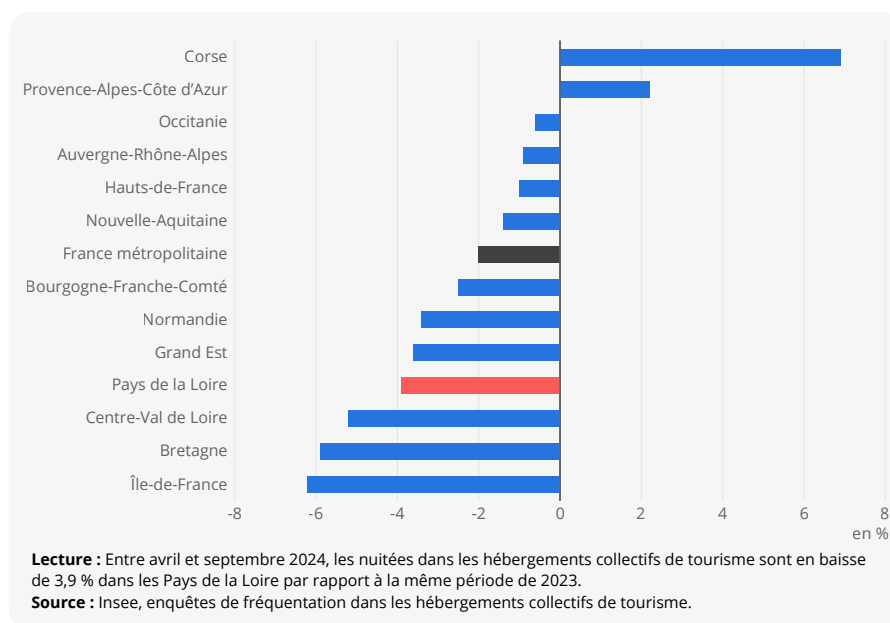
Dans les Pays de la Loire, l'activité touristique de la saison estivale 2024 est en repli, contrastant avec le dynamisme observé depuis 2019. Entre avril et septembre, la fréquentation régionale diminue de 3,9 % par rapport au record de 2023. Cette baisse concerne tous les types d'hébergements collectifs de tourisme. Dans les campings, les nuitées diminuent de 3,5 %, avec une météo défavorable aux activités de plein air. La fréquentation hôtelière poursuit son recul, pénalisée par la moindre présence de la clientèle française. Les chiffres d'affaires des secteurs de l'hébergement et de la restauration pâtissent de cette activité en repli. Malgré cette saison estivale morose, le nombre d'emplois salariés dans ces secteurs est en hausse par rapport à la saison précédente.

Dans les Pays de la Loire, après deux années record [Manceau, 2024], la **saison estivale** 2024 marque le pas, en rupture avec le dynamisme observé depuis 2019. Entre avril et septembre 2024, les hébergements collectifs touristiques marchands enregistrent 20,6 millions de **nuitées**, soit -3,9 % par rapport à la même période de 2023. Cette diminution est plus marquée que celle de la France métropolitaine (-2,0 %).

La fréquentation des hébergements touristiques est en retrait dans toutes les régions du Grand Ouest, avec des conditions météorologiques peu clémentes : -5,9 % en Bretagne par rapport à la saison 2023 et -3,4 % en Normandie ► **figure 1**. A contrario, après deux saisons estivales moins favorables, deux régions de l'arc méditerranéen bénéficient d'un surcroît d'affluence (+6,9 % en Corse et +2,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). En outre, le tourisme ligérien ne semble pas profiter d'un effet positif des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

L'impact de ce recul doit cependant être nuancé, au regard du dynamisme touristique régional des années précédentes. En effet, entre 2019 et 2024, la fréquentation estivale ligérienne est en hausse de 3,6 %, soit 706 000 nuitées supplémentaires. Cette progression est

► 1. Évolution des nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme entre 2023 et 2024 sur la période d'avril à septembre



exclusivement portée par les campings (+9,4 %), mode d'hébergement plébiscité dans la région.

Lors de la saison estivale 2024, la diminution des nuitées de la clientèle **résidente** est plus marquée dans la région (-3,6 % par

rapport à la saison précédente) qu'en France métropolitaine (-2,6 %). Si la fréquentation de la clientèle internationale, dite **non-résidente**, est stable au niveau national, elle baisse dans les Pays de la Loire (-5,8 %). C'est la plus forte contraction après l'Île-de-France (-9,2 %). Néanmoins, son impact sur le tourisme

En partenariat avec :

ligérien reste limité : la clientèle internationale représente seulement 14,3 % des nuitées dans la région (contre 31,2 % au niveau national).

Après deux saisons record, la fréquentation en retrait dans les campings

Dans les Pays de la Loire, les campings enregistrent 13,6 millions de nuitées sur l'ensemble de la saison estivale 2024, soit -3,5 % par rapport à la saison estivale précédente (contre -0,3 % en France métropolitaine). La baisse de fréquentation est toutefois moins prononcée que dans les campings bretons (-5,9 %). Ce recul intervient après une progression constante de l'hôtellerie de plein air depuis plusieurs années. Bien que les campings ligériens enregistrent une perte de 494 000 nuitées par rapport à la saison estivale 2023, le nombre total de nuitées demeure supérieur à celui de l'été 2022 (+2,1 %).

La fréquentation dans les campings diminue pendant une grande partie de la saison 2024. La baisse est forte en juillet (-7,4 %), dans un contexte d'élections législatives imprévues et de démarrage tardif des vacances scolaires. Seuls les mois de mai (+10,9 %), offrant cette année un calendrier des jours fériés favorable, et d'août (+1,3 %) sont préservés.

Durant la saison estivale 2024, la fréquentation dans les campings recule pour la clientèle française (-2,9 % par rapport à la saison précédente), majoritaire, et la clientèle internationale (-7,0 %), quel que soit le pays d'origine des touristes. Les Britanniques, nettement moins présents que la saison précédente (-6,8 %), deviennent la deuxième clientèle internationale, derrière les Néerlandais, également moins nombreux (-4,6 %).

Au sein de la région, la fréquentation touristique fléchit dans les campings de la Loire-Atlantique (-7,1 %) et de la Vendée (-2,9 %), départements concentrant respectivement 20,6 % et 69,2 % des nuitées ligériennes en hébergement de plein air. Le Maine-et-Loire est le seul département où la fréquentation des campings augmente (+2,2 %).

Dans les campings, les touristes s'orientent de moins en moins vers les emplacements nus (-14,8 % par rapport à la saison estivale 2023). En revanche, l'attrait pour les emplacements équipés se confirme avec une hausse de fréquentation de 2,3 %. Depuis plusieurs années, l'offre en emplacements équipés croît au détriment des emplacements nus, ce qui accentue le phénomène.

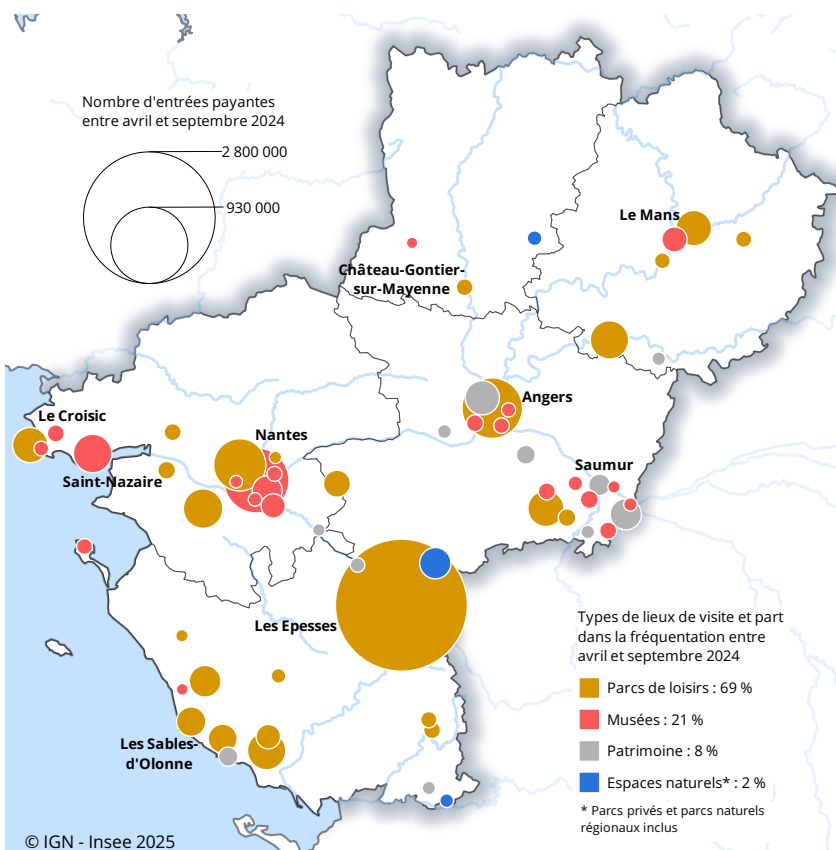
Par ailleurs, si les touristes sont nettement moins présents dans les campings 3 étoiles (-11,5 % par rapport à la saison 2023), l'engouement pour les campings 4 et 5 étoiles se maintient (-0,6 %), avec 3 nuitées sur 4 dans la région.

► Encadré 1 – Saison estivale 2024 : le niveau de fréquentation des lieux de visite reste élevé

Après deux saisons de forte affluence, l'attractivité des principaux lieux de visite des Pays de la Loire se maintient, avec une fréquentation qui se stabilise à un haut niveau. En effet, près de 9,1 millions de personnes ont visité les 63 principaux sites de la région entre avril et septembre 2024 (soit -0,1 % d'entrées payantes par rapport à la saison 2023).

Plus des deux tiers des entrées se font dans les parcs de loisirs. Ces sites récréatifs ont attiré plus de visiteurs que lors de la saison précédente (+5,1 %). En revanche, la fréquentation des musées et des sites patrimoniaux recule (respectivement -10,5 % et -12,6 %). Le nombre de visiteurs dans les espaces naturels est également en repli (-2,2 %).

► Nombre d'entrées payantes entre avril et septembre 2024 dans les grands lieux de visite des Pays de la Loire partenaires du réseau eStART



Champ : Les sites représentés ici sont ceux enregistrant plus de 20 000 entrées payantes et répondant à l'enquête réseau eStART réalisée par l'Observatoire régional du tourisme.

Source : Observatoire régional du tourisme des Pays de la Loire, Réseau eStART.

Recul de la fréquentation hôtelière due à la clientèle française

Entre avril et septembre 2024, les hôtels ligériens enregistrent 4,3 millions de nuitées, soit -3,8 % par rapport à la saison 2023. Cette baisse, plus prononcée dans les Pays de la Loire qu'au niveau national (-3,5 %), est imputable à une clientèle française moins présente (-4,7 % dans la région, contre -3,7 % en France métropolitaine), et principalement la clientèle d'affaires. En effet, depuis 2019, l'hôtellerie fait face à une érosion de sa fréquentation, liée notamment à la réduction des déplacements professionnels (-480 000 nuitées pour motif professionnel entre 2019 et 2024). Le développement des nouvelles pratiques de travail à distance au détriment des déplacements professionnels, mais aussi le report de la fréquentation

vers d'autres formes d'hébergements locatifs ► encadré 2, expliquent en partie cette tendance. Ainsi, la clientèle d'affaires représente 40,7 % des nuitées hôtelières ligériennes en 2024, contre près de la moitié en 2019.

A contrario, la fréquentation hôtelière des touristes internationaux progresse de 1,6 % en 2024, dans la continuité des saisons 2022 et 2023. Cette hausse est à rebours de l'évolution en France métropolitaine (-3,4 %), et est fortement contrastée selon les pays d'origine. Les Britanniques restent la première nationalité non-résidente en nombre de nuitées dans la région. Toutefois, leur fréquentation connaît une nette baisse (-26,0 %), après le pic exceptionnel observé en 2023, à l'occasion de la Coupe du monde de rugby, dont plusieurs matchs se sont déroulés à Nantes. Les Allemands

et les Belges sont plus présents dans les hôtels ligériens (respectivement +14,4 % et +2,6 %). Lors de la saison estivale 2024, la fréquentation de la clientèle états-unienne est en très forte progression dans les Pays de la Loire (+53,9 % par rapport à 2023).

La fréquentation hôtelière fléchit dans tous les départements ligériens. En Loire-Atlantique, qui concentre 39,4 % des nuitées hôtelières de la région, la fréquentation baisse de 3,4 % par rapport à la saison estivale 2023. Ce reflux s'inscrit dans une tendance post-pandémie : la fréquentation chute de 11,7 % dans ce département depuis 2019. Par rapport à la saison précédente, la fréquentation hôtelière baisse de façon comparable en Maine-et-Loire et en Vendée. Le recul est plus prononcé dans la Sarthe (-4,2 %) et en Mayenne (-9,0 %).

Par ailleurs, dans la région, entre avril et septembre 2024, les **autres hébergements collectifs touristiques** enregistrent 2,7 millions de nuitées, soit -5,9 % par rapport à la saison estivale 2023.

L'activité au ralenti dans l'hébergement et la restauration

En 2024, l'activité dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration est au ralenti, après le dynamisme de 2023, dans un contexte de hausse des prix plus modérée (+3,0 % en moyenne dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration sur la saison estivale par rapport à 2023). Ainsi, sous l'effet de la baisse de la fréquentation touristique, le chiffre d'affaires dans le secteur de l'hébergement est stable entre avril et septembre 2024 par rapport à la même période de 2023 ► **figure 2**. La dynamique du secteur reste en revanche positive au niveau national (+3 points par rapport à l'évolution régionale).

Le repli de l'activité touristique ligérienne se répercute également sur le secteur de la restauration. Durant la saison estivale 2024, le chiffre d'affaires augmente de 1,9 % en moyenne par rapport à la même période de 2023. La hausse de l'activité dans ce secteur est supérieure en France métropolitaine (+2 points par rapport à l'évolution régionale).

Progression de l'emploi salarié malgré le ralentissement de l'activité

D'après l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre de France Travail ► **sources**, fin 2023, les projets de recrutement des employeurs de l'hébergement-restauration pour 2024 demeurent dynamiques dans la région (+1,2 %), soutenus par les saisons précédentes particulièrement favorables.

Ces intentions de recrutement au niveau régional se confirment avec un niveau élevé d'emplois salariés dans le secteur

► Encadré 2 – Un impact croissant des plateformes d'économie collaborative sur le marché de l'hébergement touristique

En 2023, dans les Pays de la Loire, 6,4 millions de nuitées sont passées dans des locations touristiques de courte durée (hors hôtels et campings), réservées via des plateformes en ligne (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor) ► **sources**, soit 4 % de la fréquentation nationale dans ce type d'hébergement.

Dans la région, la fréquentation de ces meublés touristiques réservés en ligne est en forte hausse depuis plusieurs années, dans un contexte de développement de l'offre. Ainsi, la fréquentation augmente de 80 % entre 2019 et 2023, soit davantage qu'au niveau national (+60 %). Les données du premier trimestre 2024 laissent présager une année prometteuse : dans la région, les nuitées sont en hausse de 27 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

Comme pour les autres types d'hébergements touristiques, la part de la clientèle internationale est la plus faible de France métropolitaine (17 %). Elle est néanmoins supérieure aux campings (15 % en 2023) et hôtels ligériens (11 %).

Par ailleurs, la fréquentation des logements loués via des plateformes en ligne s'étend davantage sur les « ailes de saison », c'est-à-dire hors du pic d'affluence touristique des mois de juillet et août. En effet, dans la région, en 2023, 62 % des nuitées dans des logements loués via des plateformes en ligne sont réservées sur les ailes de saison.

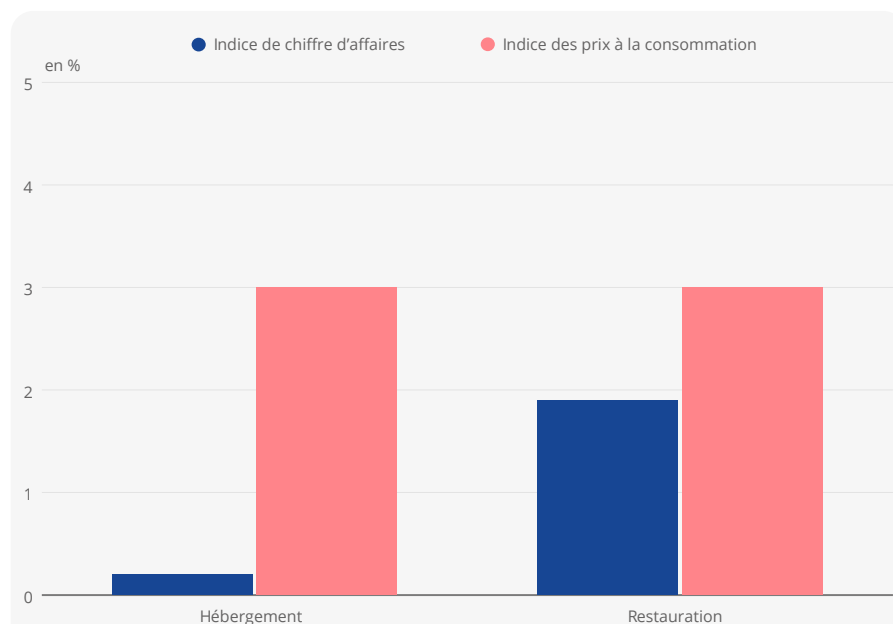
de l'hébergement-restauration à la fin de l'été 2024. Ainsi, fin septembre 2024, ce secteur compte 57 200 emplois salariés dans les Pays de la Loire, soit un niveau supérieur au record de fin septembre 2023 (+1,5 %). L'emploi salarié reste également dynamique au niveau national (+1,1 %). Dans le secteur, l'évolution de l'emploi salarié ligérien est toutefois contrastée selon les départements : si elle est positive en Maine-et-Loire (+3,2 %) et en Vendée (+2,2 %), elle est stable en Loire-Atlantique (-0,1 %).

Néanmoins, après un début de saison prometteur, le volume de travail dans l'hébergement et dans la restauration est rapidement impacté par le repli de l'activité touristique régionale, en dehors du mois d'août qui reste dynamique ► **figure 3**.

Ainsi, par rapport à 2023, le nombre d'heures rémunérées augmente de moins en moins fortement au fil de la saison, puis bascule vers la baisse en fin d'été. Le secteur de la restauration est plus rapidement et fortement impacté que l'hébergement. Au niveau national, si la dynamique tend également à ralentir au cours de la saison touristique, elle reste positive durant l'ensemble de la période.

Les professionnels du secteur expriment moins de difficultés à recruter que les années précédentes. En 2024, dans la région, 56,6 % des entreprises du secteur de l'hébergement-restauration jugent « difficiles » les recrutements, soit 13 points de moins qu'en 2023. Plus d'anticipation des recruteurs et une fidélisation des anciens

► 2. Évolution des indices de chiffre d'affaires et des prix à la consommation sur la période d'avril à septembre entre 2023 et 2024



Lecture : Entre avril et septembre 2023 et 2024, le chiffre d'affaires du secteur de l'hébergement est stable (+0,2 %). Dans le même temps, les prix augmentent de 3,0 % en moyenne dans ce secteur.

Champ : Les indices de chiffre d'affaires portent sur la région Pays de la Loire, alors que l'indice des prix à la consommation est un indicateur national.

Source : Insee, indice de chiffre d'affaires, indice des prix à la consommation.

saisonniers permettent de pallier en partie les difficultés pour embaucher du personnel. Néanmoins, bien qu'atténuées, les tensions persistent. Elles sont entretenues par une insuffisance de candidats sur des métiers exigeant une forte flexibilité et par le manque de logements disponibles pour les saisonniers. Les métiers de la restauration (serveurs de cafés-restaurants, aides de cuisine) sont toujours les plus recherchés. ●

Christelle Manceau, Matthieu Vahé (Insee), Virginie Guyot, Olivier Joalland (Observatoire régional du tourisme, Solutions&co)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► Définitions

Dans cette étude, la **saison estivale** correspond à la période comprise entre avril et septembre.

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal en France.

Les **non-résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal à l'étranger.

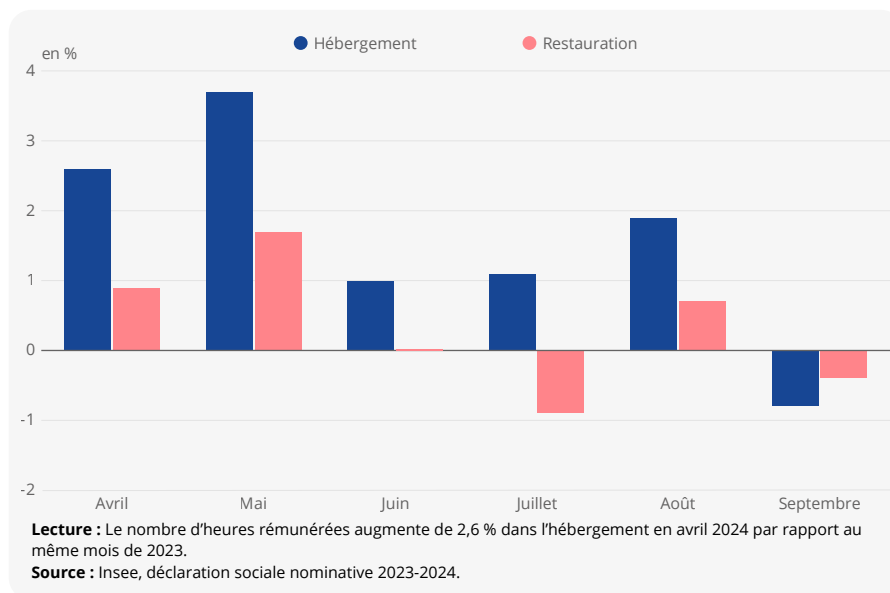
Les **autres hébergements collectifs touristiques** comprennent notamment les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

► Avertissements sur les indices de chiffre d'affaires et sur les heures rémunérées

Depuis début 2023, l'Insee produit des **indices de chiffre d'affaires** régionaux. Des améliorations méthodologiques ont été apportées en 2024, afin de neutraliser la saisonnalité résiduelle des séries. Cette source, toujours en phase d'expertise, est à considérer avec prudence.

Concernant les heures rémunérées, le processus de production a été amélioré par rapport à celui utilisé lors du précédent bilan de saison touristique. Les données portent désormais sur l'ensemble des établissements et non plus sur un champ restreint qui avait pour but de prendre en compte la montée en charge de la déclaration sociale nominative (DSN) ► **sources** en 2018 et 2019.

► 3. Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement et la restauration en 2024 par rapport au même mois de 2023 dans les Pays de la Loire



► Sources

L'Insee réalise mensuellement une **enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme**. Elle couvre trois types d'établissements : les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme.

Les **indices de chiffre d'affaires** régionaux sont, comme à l'échelle nationale, calculés à partir des déclarations mensuelles de TVA. Le chiffre d'affaires régional est défini comme le chiffre d'affaires des entreprises mono ou quasi monorégionales, c'est-à-dire les entreprises ayant au moins 80 % de leur effectif salarié dans la région considérée.

L'**indice des prix à la consommation** est l'instrument de mesure de l'inflation, permettant d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.

Les **estimations trimestrielles d'emploi** synthétisent plusieurs sources administratives. Elles s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs et constituent la source de référence pour le nombre et les évolutions d'emplois.

L'estimation du volume de travail rémunéré mobilise différentes rubriques de la **déclaration sociale nominative**. Le volume de travail rémunéré comprend le volume de travail porté sur le contrat de travail et les heures supplémentaires, mais il exclut les absences non-rémunérées (congé sans solde, arrêt maladie, chômage partiel, etc.).

L'enquête **Besoins en Main-d'Œuvre** est réalisée chaque année par France Travail. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

Le **Réseau eStaRT** (Statistiques régionales du tourisme) est une enquête mensuelle de fréquentation dans les lieux de visite et activités de loisirs (800 établissements partenaires). Cette enquête est pilotée par Solutions&co en collaboration avec les territoires touristiques de la région.

L'encadré 2 s'appuie sur des données d'**Eurostat**, qui a conclu un accord d'échanges de données début 2020 avec quatre **plateformes en ligne** (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor). Afin de préserver le secret professionnel, les données des quatre plateformes sont agrégées. Le champ couvre les hébergements de courte durée (à l'exclusion des hôtels et campings) réservés par l'intermédiaire de ces plateformes d'économie collaborative, qu'il s'agisse d'hébergements proposés par des particuliers ou d'hébergements marchands gérés par des professionnels (comme les auberges de jeunesse ou certains appartements-hôtels par exemple). Les données Eurostat ne peuvent donc pas être comparées avec les enquêtes de fréquentation touristique de l'Insee, certains hébergements étant comptabilisés dans les deux sources. Ces données ont également un caractère expérimental.

► Pour en savoir plus

- L'essentiel sur... le tourisme, Chiffres-clés, Insee.fr.
- **Valaison G., De Albuquerque S.**, « Saison touristique d'été 2024 - La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme est en léger retrait », Insee Focus n° 335, octobre 2024.
- **Manceau C., Guyot V.**, « Saison d'été 2023 dans les Pays de la Loire - Les campings ligériens boostent la fréquentation touristique », Insee Analyses Pays de la Loire n° 122, février 2024.

